

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Ministère public et la Police neuchâteloise communiquent :

### **Incendie d'une villa à Chez-le-Bart.**

**Dimanche 8 avril 2018 à 00h48, la centrale neuchâteloise d'urgence (CNU) a été informée par le propriétaire qu'un incendie s'était déclaré dans sa villa sise rue de la Foulaz 19 à Chez-le-Bart.**

Une quarantaine de pompiers du Service de défense incendie du Littoral ont été engagés avec onze véhicules. La police a mobilisé dix agents de Police-Secours, de la police judiciaire et du service forensique.

Le sinistre a pu être maîtrisé, mais le bâtiment a été lourdement endommagé.

Tout témoin ayant observé ou remarqué tout événement particulier aux abords du lieu du sinistre et dans les heures qui l'ont précédé sont priés de prendre contact avec la police neuchâteloise au 032/889.90.00

Une instruction pénale a été ouverte par le procureur de permanence afin de déterminer les causes et circonstances de ce sinistre et l'enquête est diligentée par la police neuchâteloise.

Neuchâtel, le 8 avril 2018.

Nathalie Guillaume-Gentil-Gross  
Procureur  
Parquet régional de Neuchâtel  
032/889 61 71

Christophe Auberson  
Lieutenant  
Police neuchâteloise  
032/889 90 00